

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 11 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, 11 Décembre, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 03 Décembre 2025, s'est réuni, à 18h00, sous la présidence de Monsieur Patrick CABROL, dans la salle du Foyer de la Maison des loisirs à Saint-Pons de Thomières.

**Étaient présents :** Jean ARCAS ; André AROUCHE ; Olivier AZEMA ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Michel CARQUET ; Ghislaine COUSTAL ; Max FABRE ; Béatrice FALCOU ; Bernard FONTES ; Marie-José FOUQUET ; Bruno GIRONA ; Magali GUIRAUD ; Christian LIGNON ; Catherine LISTER ; Luc LOUIS ; Benoît MARS AUX ; Marie MAYNADIER ; Sylvie MIQUEL ; Alain MOULY ; Vincent NAUDIN ; Françoise PEREZ ; Pascale PEYTAVI ; Franck POUJOL RICARD ; Thérèse SALAVIN ; Thierry SALLES BLAYAC ; Catherine SONZOGNI ; Dominique VIDAL ; Didier VORDY (représenté par son suppléant Frédéric PEYRAS)

**Ayant donné pouvoir :** Jean-Pierre BARTHES à Patrick CABROL ; Delphine GAZEL à André AROUCHE ; Laurie GOMEZ à Françoise PEREZ ; Bruno ORTIZ à Béatrice FALCOU

**Étaient absents :** Robert AZAIS ; Anne CABRIE ; Roland COUTOU ; Jean-Yves DUFAUD ; Alexandre DYE ; Arielle ESCURET ; Marie-Françoise FRANC ROUANET ; Luc GUIRAUD ; Franck LIGNON ; Michel LIGNON ; Jean-Jacques MAILHAC ; Pierre André PEDESSEAU ; Bruno PLA ; Jacques PLANES ; Jean-Marc SALEINE ; Jacques SOULIGNAC ; Alain TAILHAN

**A été élu secrétaire de séance :** Catherine SONZOGNI



**DU MINERVOIS  
AU CAROUX**

HAUT-LANGUEDOC  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 Place du Foirail  
34220 Saint-Pons de Thomières  
Département de l'Hérault  
Sous-Préfecture de Béziers

Conseillers en exercice :	50
Conseillers présents :	29
Pouvoirs :	4
Voix délibératives :	33

**Délibération n° : 2025.12.11/176**

**Objet : Décision modificative 3 – Budget Annexe « Déchets »**

**VU** le code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

**VU** la délibération n° 2025.04.10/051 du 10 Avril 2025 adoptant le budget primitif annexe Déchets pour l'exercice 2025 ;

**VU** la délibération n° 2025.07.10/110 du 10 Juillet 2025 relative à l'adoption de la Décision modificative n°1 pour le budget annexe Déchets ;

**VU** la délibération n° 2025.10.23/143 du 23 Octobre 2025 relative à l'adoption de la Décision modificative n°2 pour le budget annexe Déchets ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de procéder à de nouveaux ajustements de crédits sur le budget annexe Déchets de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux ;

Le Conseil Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à l'**UNANIMITÉ** (33 POUR)

- **Adopte** la décision modificative n° 3 concernant le budget annexe « Déchets » comme suit :

